



Communiqué de presse 23/06/2021
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

La situation vaccinale en Région de Bruxelles-Capitale

En Région de Bruxelles-Capitale, la campagne de vaccination se poursuit et a atteint un record la semaine passée avec 71.000 doses administrées. Le vaccin AstraZeneca n'est plus administré aux Bruxellois.es en première dose.

La vaccination : bouclier contre les formes sévères du Covid

Depuis le 18 juin 2021, les Bruxellois.es de **18 ans et plus** peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner même si elles n'ont pas encore reçu leur invitation.

En ouvrant la vaccination à toutes les personnes de 18 ans et plus, la Commission communautaire commune souhaite offrir à tous les Bruxellois.es la possibilité d'être protégés avant la période des vacances.

Nous encourageons ces personnes à s'inscrire rapidement, surtout dans le cadre d'un prochain départ en vacances qui pourrait les exposer aux variants du Covid, comme le variant Delta (variant indien) dont l'incidence augmente. **Une vaccination complète, c'est-à-dire avec deux doses, ou une seule pour le vaccin unidose Johnson & Johnson, est essentielle pour être complètement protégé contre le Covid-19 et ses variants, mais aussi contre les formes les plus sévères du Covid-19, comme le Covid long qui peut également toucher les jeunes.** La vaccination est considérée comme complète 14 jours après la prise de la deuxième dose ou 14 jours après la dose unique pour les vaccins ne nécessitant qu'une seule dose.

Pour rappel, les personnes de **16 et 17 ans** peuvent s'inscrire sur la liste d'attente. Par ailleurs, les personnes résidant en Région de Bruxelles-Capitale de **65 ans et plus** peuvent se faire vacciner **sans rendez-vous** dans un centre de vaccination bruxellois de leur choix depuis le 14 juin.

Fin du vaccin AstraZeneca en première dose

Le vaccin AstraZeneca ne sera plus proposé aux Bruxellois.es qui doivent se faire vacciner une première fois. Le vaccin sera encore administré en seconde dose pour respecter le schéma vaccinal, comme conseillé par la Conférence Interministérielle de Santé Publique.

Les autres vaccins sont toujours proposés à la vaccination : les deux vaccins à ARN messenger, Moderna, Pfizer et le vaccin à adénovirus Johnson & Johnson. Les Bruxellois.es peuvent choisir ce dernier vaccin lors de l'inscription sur [Bru-Vax](#).

Pour accroître rapidement la couverture vaccinale à la veille des vacances et faciliter la vaccination, le vaccin unidose Johnson & Johnson est proposé dans plusieurs centres de vaccination à tous les Bruxellois.es âgé.e.s de 18 ans et plus. Il est vivement recommandé de réserver sa place via [Bru-Vax](#) pour éviter les files.

Les Bruxellois.es âgé.es de moins de 41 ans qui souhaitent aussi bénéficier du vaccin Johnson & Johnson sur base volontaire devront donner leur consentement éclairé en ligne, lors de la prise de rendez-vous, ou sur place, le jour de la vaccination.

Toutes ces actions sont mises en place pour encourager les Bruxellois.es à se faire vacciner au plus vite.

Ne tardez pas à entreprendre les démarches pour les Certificats Covid européens

À partir du 1^{er} juillet, les personnes disposant d'un des trois [Certificats Covid européens](#) peuvent voyager plus librement dans l'Union européenne : le certificat de vaccination (valable jusqu'à un an après la vaccination et délivrable après avoir reçu chaque dose de vaccin), ou le certificat de test (valable 72 heures après le test négatif selon le pays de destination), ou le certificat de rétablissement (valable entre 11 jours et 180 jours après un test positif).

Il s'agit d'un principe de base pour faciliter la libre-circulation des personnes en Europe mais les pays de destination ou de transit peuvent toujours décider d'y assortir des conditions connexes. Renseignez-vous donc à temps sur celles-ci avant votre voyage via le site web reopen.europa.eu.

Afin d'obtenir un certificat avant votre départ, il est important de vérifier bien à temps [vos données de vaccination](#) via le [Réseau Santé Bruxellois](#) et de disposer du [code de votre carte d'identité électronique](#).

Deux tests PCR pré-voyage gratuits jusqu'à 30 jours après avoir reçu une invitation

Les personnes qui n'ont pas eu l'opportunité de se faire vacciner intégralement et les enfants âgés de 6 à 17 ans peuvent bénéficier de deux tests PCR pré-voyage gratuits. Si vous avez reçu votre invitation à la vaccination, la gratuité des tests est valable : 30 jours après réception de l'invitation, ou jusqu'au jour de l'administration du vaccin unidose Johnson & Johnson ou de la deuxième dose pour les autres vaccins. Ne tardez donc pas à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner !

Pour introduire une demande de test PCR gratuit, connectez-vous sur la plateforme fédérale [masanté.belgique.be](https://masante.belgique.be) et introduisez une demande pour un code pour se faire tester qui sera valable dix jours. Ce code devra être validé pendant la réservation via la plateforme de réservation pour les centres de tests : <https://brussels.testcovid.be>.

Une fois le dépistage réalisé, le résultat du test se retrouve sur la plateforme régionale [Réseau Santé Bruxellois](#) ou la plateforme fédérale [masanté.belgique.be](https://masante.belgique.be). Les personnes qui ne disposent pas d'un numéro de registre national peuvent consulter la plateforme fédérale [masanté.belgique.be](https://masante.belgique.be) en utilisant le code qui leur a été fourni.

État de la vaccination au 22/06

Semaine record : 71.000 doses ont été administrées en Région de Bruxelles-Capitale.



Plus de **897.000 vaccins** ont été administrés, dont plus de 563.000 pour les premières doses et plus de 333.000 pour les deuxièmes doses.



Dans les **10 centres de vaccination bruxellois**, plus de 459.000 doses de vaccins ont été administrées pour les premières doses et plus de 242.000 pour les deuxièmes doses.



Les **équipes mobiles, les médecins généralistes et les antennes locales de vaccination** ont déjà administré 13.219 premières doses de vaccins.



Via la plateforme **Bru-Vax**, plus de 327.500 Bruxellois.es ont pris un rendez-vous pour se faire vacciner et quelque 12.000 personnes sont inscrites sur liste d'attente.

La vaccination complète et le respect des gestes barrière sont essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur notre [page Facebook](#) et notre [compte Twitter](#).